

Conseil d'école – Compte-rendu

18/02/2019

2 heures (de 18h15 à 20h15)

Salle de théâtre - RdCh

Réunion demandée par :	L'institution	Type de réunion :	Conseil (n°2)
Président :	Le directeur	Secrétaires :	Mme Zedek et Mme Lafargue
Participants :	Le maire de la commune (excusée) L'IEN de la circonscription (excusé) L'adjoint au maire à l'éducation Le directeur du Service Enseignement L'équipe pédagogique de l'école Les parents élus (et/ou leurs suppléants) Le DDEN (excusé)		

Secrétaires de séance

Se proposent comme secrétaires de séance : Mme Zedek et Mme Lafargue

Procès-verbal du précédent conseil

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

Vie de l'école

- **Livraison de l'école des Bergères**

L'école des Bergères a été réceptionnée terminée fin décembre 2018. L'Arrêté d'ouverture du groupe scolaire a été publié le 24/12/2018 au registre des arrêtés du Maire.

La dernière commission communale de sécurité, qui s'est déroulée le mardi 18 décembre 2018, a émis un avis favorable à l'ouverture totale de l'établissement.

L'inauguration de l'école le 19 janvier a été un franc succès grâce à l'implication importante des services municipaux (service enseignement, services techniques, restauration, service jeunesse...).

Le conseil d'école souhaite remercier de tout cœur les services municipaux pour leur soutien et leur professionnalisme pendant le premier trimestre et qui ont permis d'accueillir élèves et professeurs dans des conditions optimum.

- Effectifs actuels

Statistiques

2018/2019

EEA PETITOT

Effectif total

Sexe	Nb
Filles	119
Garçons	115
Total	234
Moyenne	26,0

Fratries

Niveau de fratrie	Nb
FS1	200
FS2	31
FS3	3
FS4	0
Total	234

Effectifs par classes

N° de classe	Classe	Filles	Garçons	Total
1	CPA	15	10	25
2	CPB	13	13	26
3	CPC-CE2B	13	11	24
4	CE1A	15	11	26
5	CE1B	14	11	25
6	CE2A	16	11	27
7	CE2B-CM1C	9	16	25
8	CM1A-CM2A	13	15	28
9	CM1B-CM2B	11	17	28
10	-	0	0	0
Total		0	0	234

Niveaux

Niveau de classe	Nb
CP	63
CE1	51
CE2	47
CM1	34
CM2	39
Total	234

Suivi d'élèves

type	total	filles	garçons	%
Rased	24	8	16	10%
EE	12	3	9	5%
PPS	3	0	3	1%
PAI	13	6	7	6%
Sans PAI	0			0%
Avance	1	1	0	0,5%
Retard	4	4	0	2%

- Incidents divers

Rien à signaler si ce n'est les incidents habituels sans gravité (blessures bénignes dans la cour, conflits gérés par les adultes...).

- Suivi d'élèves

Actuellement, 24 élèves de l'école ont été signalés au RASED.

Pour rappel, les personnels des Rased (psychologues de l'éducation Nationale et professeurs des écoles spécialisés) apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques des écoles. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées.

Ils contribuent aussi à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'accompagnement personnalisés (PAP) et au suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

Les aides spécialisées visent à prévenir et remédier aux difficultés scolaires qui résistent aux aides que les enseignants des classes apportent à leurs élèves.

Le RASED de notre secteur comporte une psychologue scolaire et un maître G (aides spécialisées à dominante rééducative pour des enfants qui éprouvent des difficultés persistantes pour apprendre et/ou s'adapter aux exigences scolaires. Ces difficultés se manifestent souvent par de l'instabilité, de l'inhibition, une communication difficile avec ses pairs ou avec l'adulte, un refus partiel ou total de la situation scolaire.).

Il intervient auprès d'un certain nombre d'élèves des Bergères.

Il n'y a pas de maître E nommé cette année pour répondre aux demandes d'aides des enseignants pour les élèves qui éprouvent des difficultés persistantes ou passagères dans des domaines précis de leurs apprentissages.

- **Absences et remplacements**

Nous avons rencontré cette année beaucoup moins de problèmes de remplacement des enseignants du fait d'une gestion plus performante des personnels remplaçants sur la circonscription et le département. Le fonctionnement sera encore revu l'année prochaine (gestion par bassin).

Concernant les retards des élèves, ils sont beaucoup moins fréquents que les années passées et ne concernent globalement que quelques familles.

- **Liaison maternelle/élémentaire**

Du fait de la sectorisation encore en vigueur en juin dernier, l'essentiel de la cohorte de CP de cette année arrive de la maternelle Felix Pyat. Nous sommes en liens réguliers avec nos collègues de cette école.

Une première réunion directeur/familles est prévue le 19 mars 2019.

Une réunion de concertation avec les équipes enseignantes est à monter prochainement, notamment après les résultats des évaluations nationales de CP.

Une réunion des familles aux Bergères est prévue en juin prochain avec les familles concernées.

- **Liaison école/collège**

Un conseil de cycle 3 a eu lieu au collège le 15/11/2018 afin de préparer les actions communes.

Une visite du collège a eu lieu le 17 janvier dernier : nos élèves des CM1/CM2 ont pu vivre une matinée au collège et assister à 3 cours de 6^{ème}.

Le principal du collège a réuni les familles des Bergères en février pour une première présentation du collège des Bouvets.

Une réunion de concertation est prévue fin juin pour présenter les dossiers de nos élèves.

- **Langues vivantes**

Anglais : 90 minutes hebdomadaires d'enseignement sont consacrées à cette langue dans toutes les classes, du CP au CM2.

La mairie met à disposition des enseignants qui ne sont pas habilités à enseigner l'anglais une intervenante extérieure.

De plus elle propose aux élèves de CM2 l'intervention d'une locutrice native (6 mois pleins) une fois par semaine pour améliorer les compétences en communication des élèves en LVE, notamment à l'oral. Cette présence est très bénéfique pour les élèves et les enseignants. Nous avons fait une demande auprès des services académiques pour profiter d'un assistant de langue l'année prochaine.

Provenance des CP 2018/2019	
Maternelle	Nombre
2C	2
AC	8
D2000	7
EXT	9
FP	34
JAC	3
Total général	63

Pour rappel : En tant que témoin culturel, l'assistant de langue interviendra en complémentarité avec les enseignants et sous leur autorité. Il sera un gage d'authenticité de la langue et permettra aux élèves une ouverture sur le monde et la construction de compétences interculturelles et citoyennes.

Plusieurs activités sont envisagées :

- Exposés sur les cultures anglo-saxonnes ;
- Lectures en anglais d'albums jeunesse ;
- Séances d'échanges à l'oral sur des sujets préparés en amont ;
- Jeux traditionnels qui impliquent une communication ;
- Activités ritualisées initiées par les enseignants ;

- *Mise en place d'émissions de WebRadio en anglais.*

L'assistant de langue devra s'inscrire dans une démarche de collaboration avec les enseignants. Les séances seront préparées en amont avec eux pour développer les compétences orales des élèves.

Ils pourront intervenir avec les enseignants ou prendre en charge un groupe restreint d'élèves au sein de la salle de classe.

Allemand : cette année encore les élèves de CM2 profitent d'une initiation à la langue allemande par un professeur du collège des Bouvets, 45 mn par quinzaine sur 2 trimestres.

- **Périscolaire**

L'équipe enseignante est en contact permanent avec le périscolaire, la collaboration est très bonne, les locaux sont partagés en bonne intelligence.

Du fait de la taille de l'établissement, certaines informations peuvent prendre du temps à être transmises mais nous faisons le maximum pour qu'elles le soient rapidement.

Les projets 2018/2019

- **Point sur les projets de classes avec nuitées**

Les deux classes de CM1/CM2 ont pu bénéficier d'un séjour d'hiver de 12 jours à St Jeoire en Haute-Savoie : au programme, sports de glisse et découverte du milieu montagnard. Ce séjour a été intense, tant au niveau des activités que des émotions vécues par les élèves. Ceux-ci en garderont un souvenir inoubliable.

Le conseil d'école tient à remercier le service enseignement de la mairie pour le suivi quotidien des séjours externalisés et les enseignants qui prennent sur leur temps personnel pour accompagner les élèves.

Nous regrettons tout de même que 8 élèves sur 56 n'aient pu participer à ce projet qui, nous le rappelons, est travaillé en amont et en aval du voyage. Ces huit élèves sont déconnectés du projet de classe et c'est fort dommageable.

- **Autres projets en cours**

Projets en musique : Sylvain Touzé, intervenant municipal en éducation musicale, anime la batucada des élèves de CM1/CM2 cette année encore. Une restitution des projets des élèves est prévue en fin d'année dans nos locaux.

De même, trois projets musicaux sont mis en place en CPB, CP/CE2 et CE1A et seront restitués aux familles en fin d'année.

WebRadio : un studio Web (radio et TV) est en cours d'installation dans nos locaux. C'est un projet mobilisateur et responsabilisant pour nos élèves : la radio est un outil pédagogique très motivant, qui, de plus, permet de mettre en valeur chaque élève, de par le rôle primordial de chacun. Gestion de soi, maîtrise de la langue, citoyenneté... l'élève apprend à concevoir combien sa fonction au sein du groupe a un impact sur le résultat final.

Cette année, nous testerons quelques émissions ponctuelles. Notre volonté est, à terme, de monter une véritable chaîne de radio scolaire afin de faire progresser nos élèves en difficulté par le canal de l'oral, de développer des compétences dans des champs divers et de valider le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Projet d'école : le projet d'école sera à reconstruire totalement l'année prochaine. Nous profitons de cette année zéro aux Bergères pour diagnostiquer les besoins des élèves et réfléchir sur les solutions à leur apporter pour les faire progresser.

Projections 2019/2020

- **Effectifs 2019/2020**

L'année prochaine sera une année particulière puisque l'école Petitot ferme administrativement et l'école des Bergères ouvre administrativement (ce qui n'est pas le cas cette année : l'école des Bergères n'a pas d'existence administrative. Seule existe l'école Petitot, hors de ses murs).

Les élèves du secteur Petitot seront donc comptabilisés dans les effectifs Bergères.

A ce jour, les prévisions des élèves du secteur Petitot sont les suivantes :

Prévisions mairie

2019/2020

Niveaux

Niveau de classe	Nb
CP	81
CE1	63
CE2	51
CM1	47
CM2	34
Total	276
Moyenne 9 classes	30,7
Moyenne 10 classes	27,6

Nous n'avons pas, à l'heure actuelle, le chiffre des élèves du secteur des Bergères qui doivent intégrer l'école à la rentrée prochaine. Les programmes immobiliers seront livrés jusqu'en 2024.

- **Mesures de carte scolaire**

Face à ces chiffres importants et aux éventuelles arrivées de nouvelles familles dans l'éco-quartier des Bergères, une demande d'ouverture d'une classe supplémentaire en élémentaire a été faite auprès de la DASEN. Nous monterions ainsi à 10 classes élémentaires.

Une autre demande pour l'ouverture d'une classe maternelle a été également faite auprès des services académiques.

Concernant l'équipe enseignante dans son ensemble : l'école Petitot fermant administrativement, les enseignants et le directeur subissent une mesure de carte scolaire et perdent leurs postes. Ils bénéficieront néanmoins d'une priorité de mouvement pour obtenir un poste sur la circonscription, que ce soit aux Bergères ou dans une autre école de la ville, dans la mesure des postes disponibles.

Informations de dernières minutes

- **Informations aux familles**

Le prochain conseil d'école initialement prévu le 28 mai 2019 (veille du week-end de l'Ascension est avancé au lundi 27 mai).

- **Sécurité aux abords de l'école**

Les parents d'élèves soulèvent le problème de l'absence d'ASVP sur l'avenue du Général de Gaulle lors des temps périscolaires.

- **ELCO (Enseignement des langues et cultures d'origine)**

Les familles ont été informées, comme chaque année, de la possibilité d'inscrire leurs enfants à des cours de langue en plus des heures d'enseignement ordinaire.

En fonction du nombre de demandes, la direction académique sera amenée à proposer l'ouverture de cours aux consulats concernés.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école s'est arrêté à 20h15.

Puteaux, le 24/04/2019

*Le Président
Ch. Droal*

*Les secrétaires de séance
Mme Zedek, Mme Lafargue*